

S U A P S

UNIVERSITE PAUL-VALERY MONTPELLIER 3

Comment s'inscrire en Pratiques Physiques Notées « Ouverture Sport » ?

- ✓ **ETAPE 1** : Vous devez choisir sur votre contrat pédagogique (à établir sur l'E.N.T) « Ouverture Sport » Sans cette étape, vous ne pourrez pas vous inscrire en pratiques physiques notées.

- ✓ **ETAPE 2** : Vous devez vous présenter le 11 septembre 2017 (à partir de 9h30) à la salle Jean Moulin avec les documents suivants :
 - ☞ Votre carte d'étudiant 2017/2018 **ou** votre certificat de scolarité 2017/2018 avec une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, permis de conduire ou passeport).

 - ☞ Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive daté de moins de trois mois ; **fournir l'original**, pas de photocopie.
Il devra comporter **obligatoirement le tampon et la signature du médecin**.
(Seuls les sports indiqués sur le certificat médical pourront être choisis).

La fiche d'inscription sera à retirer lors de l'inscription ou sur le site de l'université dès à présent.

Vous devez choisir un seul sport pour le semestre.

Choisissez bien votre créneau selon votre emploi du temps ; pensez à consulter régulièrement le tableau d'affichage du S U A P S pour connaître les activités sportives proposées, ainsi que les lieux et horaires.



ATTENTION : Dans le cas où le dossier serait incomplet aucune inscription ne sera possible